

6 novembre 2015



LA BIBLIOTHÈQUE, UN OUTIL EXEMPLAIRE POUR LA DÉMOCRATIE CULTURELLE

La remise à la ministre de la Culture, le 2 novembre, du rapport de la sénatrice Sylvie Robert sur l'adaptation et l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques publiques marque une étape importante pour les politiques culturelles à venir.

Alors que le budget 2016 du ministère prévoit plusieurs mesures significatives en faveur de la lecture publique – doublement du nombre des contrats "Territoires/Lecture" (CTL), maintien des 80M€ de la dotation générale de décentralisation (DGD) –, le rapport de la sénatrice d'Ille-et-Vilaine inaugure une nouvelle ambition pour nos bibliothèques. Une ambition politique.

Riche de son expérience d'élue locale et d'un engagement constant en faveur de la culture – elle a notamment été vice-présidente de la FNCC - Sylvie Robert en appelle à une politique construite sur le dialogue, entre collectivités, avec les professionnels, aux côtés de l'Etat et avec nos concitoyens.

Loin de l'injonction, sa perspective est celle du partage du sens. Comment, ensemble, déployer la réelle mission de ces outils remarquables, celle de diffuser et d'animer les valeurs républicaines de liberté, d'invention, de connaissance, d'échange citoyen et de tolérance que porte la culture ? Née comme lieu de savoir, la bibliothèque apparaît aujourd'hui comme « le lieu par excellence des libertés ». C'est là la conviction profonde qui anime ce rapport.

L'interrogation sur l'amplitude des horaires d'ouverture des bibliothèques a été une clef pour imaginer ce que la FNCC a appelé une politique culturelle "pour les personnes, par les territoires". En mettant aussi efficacement que possible ces équipements au service de chacun, en adéquation avec la réalité du rythme de la vie contemporaine et selon les spécificités des territoires, les bibliothèques mettent les citoyens au service de la démocratie. Voilà pourquoi, comme l'affirme Sylvie Robert, la question de l'ouverture des bibliothèques publiques constitue « *un enjeu essentiel pour la démocratie culturelle et plus encore pour la démocratie de notre pays* ».

Réalisé en un temps remarquablement court, nourri de nombreuses auditions avec l'ensemble des acteurs concernés et particulièrement denses avec la FNCC, le rapport a su mettre à jour la modernité de ces équipements dont le réseau irrigue toutes nos communes. Il se saisit de la très forte capacité d'évolution des bibliothèques et de leurs personnels qui ont démultiplié leurs missions, ajoutant à leur fonction traditionnelle de prêts de livres, celle d'être un espace de convivialité, de lien intergénérationnel, de manifestations culturelles, ou encore de lieu de travail pour les scolaires et les étudiants.

La bibliothèque est un outil unique mêlant savoir, expression, partage de la sensibilité et du vivre ensemble, entretissant démocratisation et démocratie culturelles. Elle est l'un des outils majeurs pour répondre à l'exigence inscrite dans la loi NOTRe du respect et de la promotion des droits culturels. Nous devons l'accompagner : accompagner les bibliothécaires et travailler avec les structures et les associations qui les représentent, avec l'Etat et les parlementaires, avec tous nos concitoyens. Nous devons écrire tous ensemble ce dialogue multiple. La FNCC dit ici sa pleine disposition à œuvrer dans cette voie.

Contact presse :
Nicole Dazy : contact@fncc.fr

 Le rapport de Sylvie Robert

Florian Salazar-Martin Président,
et le Bureau de la FNCC